

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois novembre, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Cassagnoles au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 17 novembre 2022

Date d'affichage : le 17 novembre 2022

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 38

Votants : 38 + 10 = 48

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 8

Absente : 1

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM. FURESTIER David, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM. FELIX Freddy, CASTANON Philippe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, Mmes AUBERT Martine, BARBIER Mireille, MM. CATHALA Serge, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme MARTIN Catherine, M. BARON Jérôme, Mme BARON Réjane, MM. BERTO Stéphan, FERRAULT Claude, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, MAZAUURIC Pierre Mme AGNIEL Virginie, M. MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. LENORT Joseph.

Procurations : MM. VIALA Christian à M.CAUVIN Bernard
M.JAHANT Guy à M.ACQUIER Jean-Yves
M.SEMENOFF Serge à M.FOUGAIROLLE Michel
M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge
Mme MEUNIER Hélène à M.BERTO Stéphan
M.OLIVIERI Bruno à M. TARQUINI Joseph
Mme. ROUX Florence à Mme DRACS Marie Andrée
M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie
Mme MASOT Alexandra à M.LENORT Joseph
M.CLAVEL Christian à M.GAUBIAC Laurent

Absents excusés : MM. ZUCCONI Jean-Pierre, ROUDIL Joël, BRESSET Cyrille, CASTELLVI Jean-Marie, GRAS Guillaume, Mmes, ROTTE Sandrine, MM.WEITZ Bruno, SOULIER Cyril,

Absente : Mme TARNOWSKI Gabrielle

Secrétaire de séance : M. Laurent MARTIN

Début de séance : 18h05

Délibération n°124/2022 : Attribution du marché à procédure adaptée portant sur la fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale sur le territoire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol

Fabien CRUVEILLER indique que dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Communauté de communes du Piémont Cévenol (CCPC) souhaite favoriser la mutualisation des transports en mettant en place des aires de covoiturage. Ces dernières doivent être repérables et identifiables par les automobilistes; aussi, la collectivité souhaite-t-elle faire installer des panneaux de signalisation verticale et directionnels.

Par ailleurs, elle souhaite installer des panneaux d'entrée de territoire.

Dans cette optique, la Communauté de Communes du Piémont Cévenol a lancé un marché pour la fourniture et la pose de signalisation verticale sur son territoire.

Il précise que les candidats ont été jugés sur la base d'un Descriptif Quantitatif Estimatif (DQE) portant sur les éléments suivants :

Panneaux de covoiturage

- 11 Fournitures et poses d'un panneau CE 52 en acier galvanisé d'une dimension de 500 X 500
- 18 Fournitures et poses d'un panneau CE 52 en acier galvanisé d'une dimension de 700 X 700
- 14 Fournitures et poses d'un panneau Type M en acier galvanisé d'une dimension de 700 X 350
- 6 Fournitures et poses d'un panneau M3b1 en acier galvanisé d'une dimension de 500 X 150
- 5 Fournitures et poses d'un panneau M3b2 en acier galvanisé d'une dimension de 500 X 150
- 4 Fournitures et poses d'un panneau D21b droite en acier galvanisé d'une dimension de 1300 X 400
- 1 Fournitures et poses d'un panneau D21b gauche en acier galvanisé d'une dimension de 1300 X 400

Panneaux d'entrée de territoire

- 21 Fournitures et poses d'un panneau type E 36 en acier galvanisé de dimension 1900 X 500

Prestation graphique

- 1 Prestation graphique de reprise ou correction d'une maquette (4 échanges maximum)

RAPPORT DE PRESENTATION

I - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes du Piémont Cévenol

13 bis rue du Docteur Rocheblave

30 260 QUISSAC

☎ 04 66 93 06 12

✉ marches-publics@piemont-cevenol.fr

Signataire du marché: le Président, Fabien CRUVEILLER, autorisé par délibération prise en conseil communautaire du 23 juillet 2020.

II - Contexte et objet du marché

Contexte :

La consultation s'inscrit dans le cadre d'une opération : NON

Les besoins à satisfaire feront l'objet, outre la présente consultation, d'une future consultation : NON

Objet de la présente consultation :

Fourniture et pose de panneaux de signalisation verticale sur le territoire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol

III - Dispositions générales

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20221123-CCPC_124_23

Lots	Objets	Codes CPV	Durées d'exécution
/	Fourniture et pose de signalisation verticale	34992200-9	1 an reconductible 2 fois (2X1 an) donc maximum 3 ans

Le présent marché est un accord-cadre mono attributaire avec le seuil financier annuel suivant :

Minimum HT	Maximum HT
Sans minimum	70 000,00 €

Mode de dévolution :

- Entreprise individuelle et/ou groupement (aucune forme de groupement imposée)

Type de marché :

Le présent marché est pris en application du Code de la commande publique. La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Forme des prix :

Les prestations sont réglées par un prix unitaire selon les stipulations de l'article 7.1 du CCAP, de l'acte d'engagement et du bordereau de prix unitaire.

Variantes :

- Variante à l'initiative des candidats : interdite
- Variante à l'initiative de la collectivité : sans objet

Conditions d'exécution particulières :

Aucune

Clauses sociales et environnementales :

Non

Carte d'achat :

Sans objet

IV - Procédure

Procédure choisie :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée

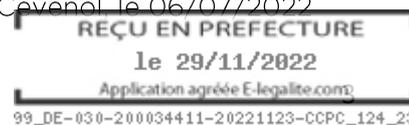
Mesures prise par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer que la concurrence n'a pas été faussée par des études et échanges préalables avec des opérateurs économiques :

- Publication sur le profil acheteur de la collectivité ainsi qu'au BOAMP.

Modalités de la publicité et de la mise en concurrence :

- Avis d'appel public à concurrence en date du 06/07/2022
- Organes et dates de publication :

- Profil acheteur de la Communauté de communes du Piémont Cévenol le 06/07/2022
- BOAMP, le 06/07/2022



Envoi de l'AAPC par voie électronique : oui

Réduction des délais : Sans objet.

Accès aux documents de la consultation par voie électronique : oui

Nombre de candidats admis à présenter une offre : Aucune limitation.

Date et heure limite de réception des plis : 12/09/2022 à 12h00

Nature des plis : candidatures et offres

Délai de validité des offres : 120 jours

Instance d'attribution : Le Conseil Communautaire

Aucun conflit d'intérêt n'a été décelé dans le cadre de cette procédure.

V - Ouverture des plis

Nombre de plis dématérialisés recus :

- Dans les délais : 7
- Hors délais : 0

Date de l'ouverture des plis : 12/09/2022 à 13h30

Ouverture des plis assurée par : Monsieur Yann COBUT - Responsable du service marchés publics

VI - Liste des candidatures recues

N° de Pli	Noms des candidats et coordonnées complètes
1	S.A.S MIDITRACAGE Agence Occitanie 2 Rue Paul Heroult 34500 BEZIERS Tel : 04 67 09 93 91 Courriel : beziers@miditracage.com Siret : 329 046 668 001 93
2	S.A.S SIGNATURE Immeuble Seine Way 12/14 Rue Louis Blériot - CS 90194 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX Tel : 04 68 48 69 78 Courriel : mediterranee@signature.eu Siret : 968 502 377 005 32
3	S.A.S ABR SIGNAL 264 Chemin des Charmettes 30900 NIMES Tel : 04 66 26 06 64 Courriel : contact@abr-signal.fr Siret : 538 324 039 000 48
4	S.A.S LACROIX CITY ST HERBLAIN 8 impasse du bourrelier - BP 30004 44801 ST HERBLAIN Tel : 02 40 92 37 30 Courriel : ao@lacroix-city.com Siret : 409 065 984 000 18
5	S.A.S SIGNATURE

	Immeuble Seine Way 12/14 Rue Louis Blériot - CS 90194 92506 RUEIL-MALMAISON CEDEX Tel : 04 68 48 69 78 Courriel : mediterranee@signature.eu Siret : 968 502 377 005 32
6	S.A. SIGNAUX GIROD 881 Route des fontaines - BP 30004 39401 MOREZ CEDEX Tel : 03 84 34 61 00 Courriel : sg015.ao@signauxgirod.com Siret : 646 050 476 000 19
7	S.A.S LR2S 40 impasse des millepertuis 34740 VENDARGUES Tel : 04 30 96 55 70 Courriel : mdoutres@lr-2s.com Siret : 818 944 878 000 37

La société S.A.S SIGNATURE ayant déposé 2 fois la même offre, conformément à la jurisprudence en la matière, l'ensemble des dépôts ont été analysé comme une seule et même offre.

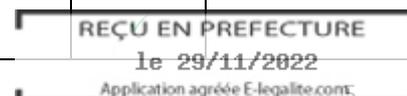
VII - Admission des candidatures

Niveaux minimum : sans objet

Plis	Candidats	ANALYSE			DECISIONS	
		Capacités financières	Situation juridique	Références	Admis	Motifs élimination
1	SAS MIDITRACAGE	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	
3	SAS ABR SIGNAL	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	
4	SAS LACROIX	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	
5	SAS SIGNAUX GIROD	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	
6	SAS SIGNATURE	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	
7	SAS LR2S	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Insuffisant	<input checked="" type="checkbox"/> Suffisante <input type="checkbox"/> Insuffisante	✓	

VIII - Admission des offres

Plis	Candidats	ANALYSE				DECISIONS	
		Complète	Irrégulière	Inappropriée	Inacceptable	Admise	Motifs élimination
1	SAS MIDITRACAGE	✓				✓	
3	SAS ABR SIGNAL	✓				✓	
4	SAS LACROIX	✓				✓	
5	SAS SIGNAUX GIROD	✓				✓	
6	SAS SIGNATURE	✓					



Plis	Candidats	ANALYSE				DECISIONS	
		Complète	Irrégulière	Inappropriée	Inacceptable	Admise	Motifs élimination
7	SAS LR2S	✓				✓	

IX - Analyse des offres

Rappel des critères d'analyse :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations Apprécié au regard du montant total du Descriptif Quantitatif Estimatif servant de base pour la comparaison des offres. Le calcul du prix se fera suivant la formule suivante : <i>(Meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix)</i>	70 %
2-Valeur technique sur la base du mémoire technique détaillant de manière précise les éléments suivants : 2.1 – <i>Qualité des fournitures et des services associés :</i> <ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques de durabilité (8 %)• Caractéristiques d'esthétique (7%) Le candidat pourra fournir en complément à son mémoire technique l'ensemble des documents qu'il jugera nécessaire à la compréhension de l'aspect qualitatif et esthétique des produits qu'il propose (par exemple fiche produit etc. ...)	30 %
2.2 – <i>L'organisation dans l'exécution et les moyens mis en œuvre pour la réalisation des prestations :</i> Explication des moyens humains et matériels spécifiquement alloués à la réalisation des prestations ainsi que la compréhension du marché et de ses contraintes.	15 %
3 – Démarche Environnementale adoptée sur la base de document permettant d'analyser : <ul style="list-style-type: none">• L'origine des matériaux, possibilité de recyclage, bilan carbone ...	10 %
	5 %

Demande de précisions ou de compléments : Oui

L'offre de la société LR2S a fait l'objet de l'envoi de 2 courriers sur la plateforme de dématérialisation :

- Un courrier de demande de précision sur une potentielle offre anormalement basse en date du 17 octobre 2022 avec une date butoir de réponse au mardi 25 octobre 2022 à 12h00.

La société LR2S a remis sa réponse sur la plateforme de dématérialisation le 24 octobre 2022 à 17h12.

- Un courrier de demande de précision sur le contenu de son offre en date du 07 novembre 2022 avec une date butoir de réponse au jeudi 10 novembre 2022 à 17h00

La société LR2S a remis sa réponse sur la plateforme de dématérialisation le 10 novembre 2022 à 10h14.

Négociation : Non

Plis	Candidats	NOTATION		
		Critère du Prix	Notes Valeur Technique	Notes totale
1	SAS MIDITRACAGE	<p><u>Analyse Prix :</u></p> <p>1- Montant total du Descriptif Quantitatif Estimatif</p> <p><u>Montant de l'offre :</u> 34 767 €</p> <p><u>Note sur 70 :</u> 19.13 / 70</p>	<p><u>Analyse Technique :</u></p> <p>2 - La Valeur technique :</p> <p>Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport.</p> <p><u>Note sur 30 :</u> 26 / 30</p>	45.13 / 100
3	SAS ABR SIGNAL	<p><u>Analyse Prix :</u></p> <p>1- Montant total du Descriptif Quantitatif Estimatif</p> <p><u>Montant de l'offre :</u> 25 628.35 €</p> <p><u>Note sur 70 :</u> 25.94 / 70</p>	<p><u>Analyse Technique :</u></p> <p>2 - La Valeur technique :</p> <p>Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport.</p> <p><u>Note sur 30 :</u> 24 / 30</p>	49.94 / 100
4	SAS LACROIX	<p><u>Analyse Prix :</u></p> <p>1- Montant total du Descriptif Quantitatif Estimatif</p> <p><u>Montant de l'offre :</u> 21 810.80 €</p> <p><u>Note sur 70 :</u> 30.49 / 70</p>	<p><u>Analyse Technique :</u></p> <p>2 - La Valeur technique :</p> <p>Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport.</p> <p><u>Note sur 30 :</u> 24.50 / 30</p>	54.99 / 100
5	SAS SIGNAUX GIROD	<p><u>Analyse Prix :</u></p> <p>1- Montant total du Descriptif Quantitatif Estimatif</p> <p><u>Montant de l'offre :</u> 20 277.45 €</p> <p><u>Note sur 70 :</u> 32.80 / 70</p>	<p><u>Analyse Technique :</u></p> <p>2 - La Valeur technique :</p> <p>Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport.</p> <p><u>Note sur 30 :</u> 26 / 30</p>	58.80 / 100

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com

Plis	Candidats	NOTATION		
		Critère du Prix	Notes Valeur Technique	Notes totale
6	SAS SIGNATURE	<u>Analyse Prix :</u> 1- Montant total du <u>Descriptif</u> <u>Quantitatif</u> <u>Estimatif</u> Montant de l'offre : 23 542.87 € Note sur 70 : 28.25 / 70	<u>Analyse Technique :</u> 2 - La Valeur technique : Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport. Note sur 30 : 23.25 / 30	51.50 / 100
7	SAS LR2S	<u>Analyse Prix :</u> 1- Montant total du <u>Descriptif</u> <u>Quantitatif</u> <u>Estimatif</u> Montant de l'offre : 9 501.49 € Note sur 70 : 70 / 70	<u>Analyse Technique :</u> 2 - La Valeur technique : Le détail des notations et analyses des sous critères est joint en annexe au présent rapport. Note sur 30 : 24.50 / 30	94.50 / 100

X - Classement

Classement réalisé conjointement par la Direction Générale et le Service marchés publics

Fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale sur le territoire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol		
N° de pli	Candidat	Classement
1	SAS MIDITRACAGE	6
3	SAS ABR SIGNAL	5
4	SAS LACROIX	3
5	SAS SIGNAUX GIROD	2
6	SAS SIGNATURE	4
7	SAS LR2S	1

XI - Proposition d'attribution

N° de pli	Candidat	Montant de l'offre en € HT	Motifs de l'attribution
7	SAS LR2S	9 501.49 €	L'entreprise LR2S a su se placer en faisant une offre extrêmement compétitive sur le plan financier. Suite à ce constat et à la demande de la collectivité (courrier du 17 octobre 2022) de justifier ces tarifs afin de s'assurer que nous n'étions pas dans le cadre d'une offre anormalement basse.

			permis d'établir que sa politique tarifaire n'impacterait d'aucune manière sa capacité à réaliser les prestations de manière optimum sur la durée du marché. Ainsi, l'offre de la société LR2S bien qu'ayant une proposition technique légèrement inférieure à la concurrence notamment dû à un manque de précision sur la fabrication des panneaux demeurent malgré tout l'offre économiquement la plus avantageuse.
--	--	--	---

XII - Motifs de rejet

Sans objet.

XIII - Notification

Notification aux candidats non retenus par voie électronique : oui (<https://www.achatpublic.com>)

Notification à l'attributaire par voie électronique : oui (<https://www.achatpublic.com>)

Robert CAHU est étonné de voir que l'entreprise retenue a fait une offre a un prix si bas. Il craint que la qualité des panneaux ne soit pas bonne. Il souligne que normalement on élimine l'offre la plus basse et l'offre la plus haute pour pouvoir étudier les autres offres.

Fabien CRUVEILLER indique que le service marché public s'est renseigné sur l'entreprise et elle a fourni toutes les garanties attestant que sa politique tarifaire n'impacterait d'aucune manière sa capacité à réaliser les prestations techniques des panneaux. Un DCE étoffé a été rempli par l'entreprise.

Felix FREDDY demande combien de panneaux vont être fournis ?

Fabien CRUVEILLER souligne que 21 panneaux d'entrée du territoire et 18 panneaux de co-voiturage sont prévus pour ce marché.

Martine AUBERT demande si le prix de 9 501.49 € est pour les 39 panneaux ?

Serge CATHALA demande également s'il y a un descriptif ?

Fabien CRUVEILLER répond que le prix de 9 501.49 € est bien pour la totalité du marché et il rappelle que L'entreprise LR2S a su se placer en faisant une offre extrêmement compétitive sur le plan financier. Suite à ce constat et à la demande de la collectivité par courrier en date du 17 octobre 2022 de justifier ces tarifs afin de s'assurer que nous n'étions pas dans le cadre d'une offre anormalement basse, il apparait que l'offre de la société LR2S bien qu'ayant une proposition technique légèrement inférieure à la concurrence notamment dû à un manque de précision sur la fabrication des panneaux, demeure malgré tout l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Communautaire,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE 47 voix POUR et 1 OPPOSITION (Robert CAHU)

- d'approuver et d'entériner l'attribution de la procédure passée sous forme d'un marché à procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique portant sur les prestations de fourniture et pose de panneaux de signalisation verticale sur le territoire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol ;
- d'attribuer le marché public à la société suivante : S.A.S LR2S, sise 40 impasse des millepertuis - 34740 VENDARGUES
- d'autoriser le Président à signer le marché avec le candidat retenu sous réserve de production et de conformité des documents exigibles ;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférant à la gestion administrative, financière et à l'exécution dudit marché pour l'ensemble de sa durée ;

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E.legalite.com

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.




Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com